

Réunion des Présidents de CLE du bassin Rhône-Méditerranée 12 mai 2023

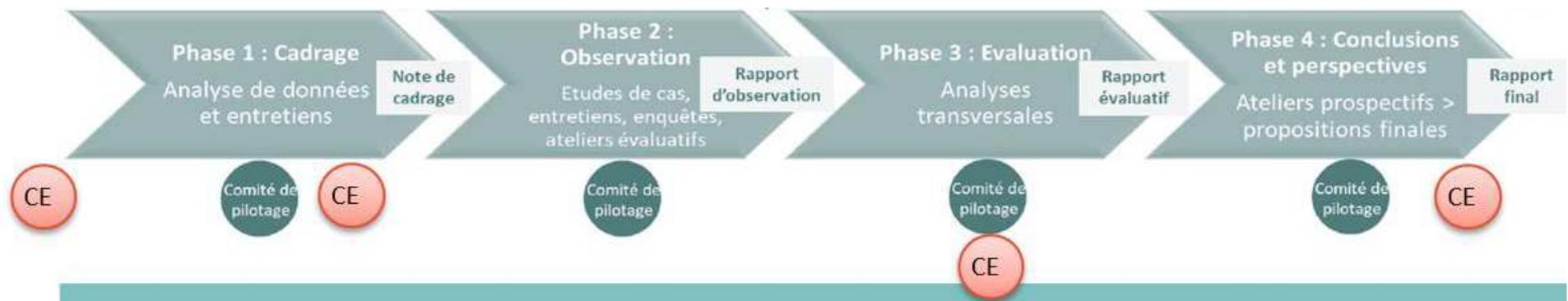
- **Projet de réforme nationale des SAGE**

Claire Morand, Agence de l'eau

Un projet de réforme faisant suite à une étude évaluative

- **Etude évaluative nationale** de la politique des SAGE finalisée au 1^{er} trimestre 2022
 - Identifier les **points forts** et les **freins** à l'efficacité des SAGE
 - Définir des **actions** et **recommandations concrètes** pour y remédier

Grâce à la mobilisation de l'expertise des acteurs des SAGE



Principales recommandations de l'étude évaluative

> **43 recommandations** pour un SAGE rénové plus attractif



Projet de réforme nationale des SAGE

- Chantier piloté par la Direction de l'eau et de la biodiversité, sur la base des conclusions de l'étude évaluative
- Mobilisation du **Comité National de l'Eau (CNE)** : constitution d'un GT restreint dédié > **Délibération du 13 octobre 2022**
- **Mobilisation des services du bassin** dans les GT nationaux et **diffusion** des informations aux réseaux du bassin
 - Réunion d'un GT « Procédures »
 - Travaux préparatoires des directions centrales (DEB-DHUP) sur les liens SAGE et Aménagement du territoire, avant la réunion d'un GT dédié

Projet de réforme nationale des SAGE

Contenu de la délibération du CNE du 13 octobre 2022 :

- **Constats partagés**
- **Orientations...**
 - Raccourcir les procédures, rendre plus dynamique le fonctionnement de la CLE
 - Améliorer les liens entre le SAGE et l'aménagement du territoire
 - Améliorer le portage politique du SAGE
 - Réaffirmer le SAGE comme un projet de territoire, améliorer sa lisibilité et celle de ses documents (PAGD, règlement)
 - Réaffirmer les attentes vis-à-vis du SAGE et assurer son accompagnement
 - Sécuriser les financements
- ...traduites en **recommandations**

Projet de réforme nationale des SAGE

1ères pistes pour simplifier les procédures et améliorer le fonctionnement des CLE :

- **Composition des CLE :**

- Revoir la désignation de la moitié du collège « élus » par l'AMF
- Intégrer au collège « élus » les représentants d'établissements porteurs de SCoT

- **Mandat des CLE :**

- Mandat de 6 ans des collèges « élus » et « usagers », possibilité de renouveler intégralement les CLE après les élections municipales
- Un membre doit donner mandat en cas d'absence, possibilité de recevoir 2 mandats

Projet de réforme nationale des SAGE

1ères pistes pour simplifier les procédures et améliorer le fonctionnement des CLE :

- **Fonctionnement des CLE** : permettre la dématérialisation, définir un règlement intérieur type d'une CLE (règles de fonctionnement, modalités de réunion, désignation de vice-présidents, etc.)
 - **Consultations sur le projet de SAGE** : homogénéiser les délais de consultation des assemblées à 4 mois (concerne le comité de bassin)
- **Un travail à poursuivre dans les mois à venir**



Merci de votre attention !